

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 23 octobre 2019 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée

M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec

Sont également présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec
M. Émile Loranger, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette

Ouverture de la séance

À 10 h 30, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CA-2019-0448

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le maire Sylvain Juneau,
appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,
il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0449

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 9 octobre 2019

Sur la proposition de monsieur le maire Sylvain Juneau,
appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du

conseil d'agglomération de Québec tenue le 9 octobre 2019, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Période d'intervention des membres du conseil

Une période d'intervention générale est tenue à l'intention des membres du conseil.

Adoption des résolutions

CA-2019-0450

Adjudication d'un contrat pour l'achat d'un boîtier d'engrenage et d'un tambour de levage pour un pont roulant de marque *Konecranes* (Dossier 61588) - **AP2019-616 (CT-2445271)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Konecranes Canada inc.*, le contrat pour l'achat d'un boîtier d'engrenage et d'un tambour de levage pour un pont roulant de marque *Konecranes*, à l'incinérateur de Québec, pour la somme de 141 361,23 \$, excluant les taxes, suivant sa proposition du 11 septembre 2019.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0451

Adjudication d'un contrat pour le service d'intervention d'urgence lors de déversements accidentels de produits pétroliers ou de déversements des réseaux d'égout (Appel d'offres public 61332) - **AP2019-617**

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adjuger, à *Provincial Environnement inc.*, le contrat pour le service d'intervention d'urgence lors de déversements accidentels de produits pétroliers ou de déversements des réseaux d'égout, de la date d'adjudication au 30 novembre 2021, pour une somme estimée à 144 680 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 61332 et aux prix unitaires de sa soumission

du 29 août 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0452

Adjudication de contrats pour des travaux d'ouvrages d'art sur différentes structures de la Ville de Québec (Appel d'offres public 61419) - Lots 1 à 6 - AP2019-622

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *J.A. Fortier Construction inc.*, les contrats pour des travaux d'ouvrages d'art sur différentes structures de la Ville de Québec - Lots 1 à 6, de la date d'adjudication jusqu'au 30 septembre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 61419 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 septembre 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0453

Adjudication d'un contrat d'abonnement au service de recherche Gartner et de services d'accompagnement (Dossier 41083) - AP2019-630 (CT-2446212)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° d'adjuger, à *Gartner Canada Co.*, le contrat d'abonnement au service de recherche *Gartner* et de services d'accompagnement, du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020, pour une somme de 234 759 \$, excluant les taxes, conformément au contrat de services joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes;
- 2° d'autoriser le directeur du Service des approvisionnements, ou son représentant, à signer ledit contrat de services.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0454

Entente entre la Ville de Québec et l'École de technologie Codeboxx, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Soutien au développement de l'École de technologie Codeboxx* - **DE2019-270 (CT-DE2019-270)**

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 200 000 \$, à même le *fonds lié à la Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation du projet *Soutien au développement de l'École de technologie Codeboxx*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'École de technologie Codeboxx, relative au versement d'une subvention maximale de 200 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0455

Prise d'acte du projet de *Stratégie de sécurité routière 2020–2024* et consultation publique sur ce projet de *Stratégie* - **TM2019-248**

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° de prendre acte du dépôt du projet de *Stratégie de sécurité routière 2020–2024* de la Ville de Québec et du document synthèse de cette *Stratégie*;
- 2° de nommer le conseiller Patrick Voyer, membre du comité exécutif responsable de la sécurité routière, secondé par les conseillères Marie-Josée Savard, vice-présidente du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et Émilie Villeneuve, membre du comité exécutif, responsable du développement social, pour tenir une consultation publique sur le projet de *Stratégie de sécurité routière 2020–2024*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0456

Renouvellement du contrat de soutien et de maintenance du logiciel *CommVault* (Dossier 52827) - AP2019-605 (CT-2443437) — (Ra-2152)

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'autoriser le renouvellement du contrat de soutien et de maintenance du logiciel *CommVault*, à *Informatique ProContact inc.*, pour une somme de 198 652,84 \$, excluant les taxes, pour la période du 25 octobre 2019 au 24 octobre 2020 (Dossier 52827), selon la proposition du 21 août 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0457

Vente de matériel en surplus du Service de la protection contre l'incendie de la Ville de Québec au Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis - AP2019-643 (Ra-2152)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la vente au Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis du matériel en surplus d'une valeur de 63 054,03 \$, excluant les taxes;
- 2° le directeur de la Division inventaires et magasins du Service des approvisionnements et le directeur du Service de la protection contre l'incendie à signer tous les documents pour donner effet à ladite vente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0458

Adjudication de contrats pour le service de réparation et de fourniture de pièces pour camions-fourgons *Dodge* et *Mercedes-Benz Sprinter* (2 lots) (Appel d'offres public 61479) - AP2019-659 (Ra-2152)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adjuger, à *Société en commandite Park Avenue - MBQ (Mercedes-Benz de Québec)*, le contrat pour le service de réparation et de fourniture de pièces mécaniques pour camions-fourgons *Dodge* et *Mercedes-Benz Sprinter* - Lot 2, pour une somme de 347 635,26 \$, excluant les taxes, du 2 décembre 2019 au 1^{er} décembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 61479 et selon les prix unitaires de sa soumission du 17 septembre 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption

des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0459

Renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec - Section locale 1638 (SCFP) 2019-2023 - RH2019-944 (Ra-2152)*

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec - Section locale 1638 (SCFP)*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans les documents joints au sommaire décisionnel;
- 2° le Service des ressources humaines à modifier ladite convention collective, conformément aux conditions mentionnées audit sommaire;
- 3° le Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0460

Entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, relative à la fourniture de services en matière de réception et de traitement des boues d'installations septiques et des fosses scellées - TE2019-009 (Ra-2152)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, relative à la fourniture de services en matière de réception et de traitement des boues d'installations septiques et de fosses scellées, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente intermunicipale jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CAAM-2019-0461

Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux directions des voies de circulation et aux passages pour personnes, R.A.V.Q. 1285, et dépôt du projet de règlement - [TM2019-185](#) (Ra-2152)

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement* afin d'ajouter, à l'annexe II, la direction des voies de circulation et les passages pour personnes sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

CAAM-2019-0462

Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives du littoral et des plaines inondables concernant deux dérogations à l'égard des plaines inondables, R.A.V.Q. 1295, et dépôt du projet de règlement - [PA2019-138](#) (Ra-2152)

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives du littoral et des plaines inondables* relativement à deux dérogations à l'égard des plaines inondables.

D'une part, il autorise des travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules et d'autre part, il autorise également des travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

CA-2019-0463

Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le schéma d'aménagement et de développement révisé concernant deux dérogations à l'égard des plaines inondables, R.A.V.Q. 1296 - [PA2019-137](#)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu :

- 1° d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé concernant deux dérogations à l'égard des plaines inondables*, R.A.V.Q. 1296;

- 2° de réduire de 45 à 20 jours le délai prévu à l'article 52 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et accordé aux organismes partenaires pour donner un avis sur la modification proposée;
- 3° d'adopter, conformément à l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, A-19.1), le document indiquant la nature des modifications qui devront être apportées à la réglementation d'urbanisme de la Ville de Québec advenant la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé par l'adoption et l'entrée en vigueur du Règlement R.A.V.Q. 1296.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CAAM-2019-0464

Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le schéma d'aménagement et de développement révisé concernant deux dérogations à l'égard des plaines inondables, R.A.V.Q. 1296 - PA2019-137 (Ra-2152)

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur le schéma d'aménagement et de développement révisé* relativement à deux dérogations à l'égard des plaines inondables.

D'une part, il autorise des travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier cyclo-piéton comprenant la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Saint-Charles dans le parc Les Saules et d'autre part, il autorise également des travaux relatifs à la reconstruction du pont de l'Accueil sur le boulevard Masson au-dessus de la rivière Lorette.

Adoption de règlements

CA-2019-0465

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'ajout de cinq nouveaux feux de circulation, R.A.V.Q. 1245 - TM2019-213

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'ajout de cinq nouveaux feux de circulation*, R.A.V.Q. 1245.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0466

Règlement modifiant le Règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à l'agrandissement de la caserne Dalhousie située à l'intersection de la rue Dalhousie et de la rue de la Barricade dans la zone inondable de grand courant, R.A.V.Q. 1257 - PA2019-020

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à l'agrandissement de la Caserne Dalhousie située à l'intersection de la rue Dalhousie et de la rue de la Barricade dans la zone inondable de grand courant, R.A.V.Q. 1257.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0467

Règlement de l'agglomération sur l'acquisition d'immeubles et toute autre forme d'acquisition immobilière requises pour les travaux d'élargissement du boulevard Hochelaga dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du réseau structurant de transport en commun de la Ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1297 - DE2019-250

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition d'immeubles et toute autre forme d'acquisition immobilière requises pour les travaux d'élargissement du boulevard Hochelaga dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du réseau structurant de transport en commun de la Ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1297.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

Clôture de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 37.

Steeve Verret
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad